

Plan d'études 2011-2012 de la Maîtrise (Ma) en Traduction – Mentions

Domaines de l'enseignement		Traduction argumentée et révision (tronc commun)	Traduction spécialisée	Spécialité	Traductologie	Technologies de la traduction	Mémoire	Options	TOTAL
Mentions	1L	15	20	20	10	10	25	20	120
	2L	30	35	15	5	5	25	5	120
	3L	45	40	10	-	5	20	-	120
Traduction spécialisée*	1L	15	10	5	35	10	25	20	120
	2L	30	20	5	30	5	25	5	120
Traductologie	1L	15	10	5	10	35	25	20	120
	2L	30	20	5	5	30	25	5	120
Technologies de la traduction	1L	15	10	5	10	35	25	20	120
	2L	30	20	5	5	30	25	5	120

Les chiffres indiqués dans le tableau représentent le nombre de crédits ECTS.

Toutes les langues de l'ETI sont proposées comme langues A, sauf le russe, et comme langues B, C ou D, sauf l'arabe.

* Seule la mention « Traduction spécialisée » existe en une, deux ou trois langues passives (L).

La mention « **Traduction spécialisée – orientation traduction juridique** » est proposée aux étudiants ayant obtenu les crédits suivants dans le cadre de la mention « Traduction spécialisée » :

- Avec une langue passive : 10 crédits en traduction juridique, 25 crédits en droit (crédits en spécialité et options), 25 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.
- Avec deux langues passives : 20 crédits en traduction juridique, 15 crédits en droit (crédits en spécialité et/ou options), 25 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.

N.B. Par souci de lisibilité, l'emploi du masculin comprend les femmes et les hommes dans l'ensemble de ce document.

Enseignements dispensés dans le cadre de la Ma

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement
Traduction argumentée et révision	Traduction argumentée B-A
	Traduction et révision B-A
	Traduction argumentée C-A
	Traduction et révision C-A
	Traduction argumentée D-A
	Traduction et révision D-A
Traduction spécialisée	Traduction juridique B-A – Cours 1
	Traduction juridique B-A – Cours 2
	Traduction juridique C-A – Cours 1
	Traduction juridique C-A – Cours 2
	Traduction juridique D-A – Cours 1
	Traduction juridique D-A – Cours 2
	Traduction économique B-A – Cours 1
	Traduction économique B-A – Cours 2
	Traduction économique C-A – Cours 1
	Traduction économique C-A – Cours 2
	Traduction économique D-A – Cours 1
	Traduction économique D-A – Cours 2
	Option : stage de traduction
	Option selon le programme du département / de l'unité [2 choix : traduction technique et scientifique ; traduction littéraire]
Spécialité	Droit – Droit international
	Droit – Organisations internationales
	Droit – langue A – Cours 1
	Droit – langue A – Cours 2
	Économie 1
	Économie 2
	Économie 3
	Economie du multilinguisme
	Politiques linguistiques
Traductologie	Histoire de la traduction
	Théories contemporaines de la traduction
	Épistémologie et méthodologie de la recherche
	Didactique de la traduction
	Critique des traductions
	Séminaire de traductologie
	Traduction et subjectivité

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement
Technologies de la traduction	Terminologie
	Terminographie
	Terminotique
	Traduction assistée par ordinateur
	Traduction automatique 1
	Traduction automatique 2
	Ingénierie linguistique
	Corpus pour la traduction
	Localisation et gestion de projet
	XML et documents multilingues
	Séminaire de recherche
	Stage relevant du TIM
	Mémoire

Certains cours communs peuvent être dispensés en français et/ou en anglais. Voir le descriptif dans le programme des cours en ligne.

Nombre de crédits par enseignement : 5 (à l'exception des cours de traduction argumentée et révision : 7,5).

Nombre de crédits pour le mémoire : 25, à l'exception de la mention Traduction spécialisée – 3 langues passives (20 crédits).

Mention Traduction spécialisée – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Traduction spécialisée	20
Traduction argumentée et révision	15
Spécialité	20
Traductologie	10
Technologies de la traduction	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Mention Traduction spécialisée – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **115 crédits** obligatoires :

Traduction spécialisée	35
Traduction argumentée et révision	30
Spécialité	15
Traductologie	5
Technologies de la traduction	5
Mémoire	25

- **5 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Mention Traduction spécialisée – 3 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120

- **120 crédits obligatoires**, dont :

Traduction spécialisée	40
Traduction argumentée et révision	45
Spécialité	10
Technologies de la traduction	5
Mémoire	20

* L'étudiant doit choisir un cours de traduction spécialisée par paire de langue.

Mention Traductologie – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Traductologie	35
Traduction argumentée et révision	15
Traduction spécialisée	10
Spécialité	5
Technologies de la traduction	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Mention Traductologie – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120

- **115 crédits obligatoires**, dont :

Traductologie	30
Traduction argumentée et révision	30
Traduction spécialisée	20
Spécialité	5
Technologies de la traduction	5
Mémoire	25

- **5 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Mention Technologies de la traduction – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Technologies de la traduction	35
Traduction argumentée et révision	15
Traduction spécialisée	10
Spécialité	5
Traductologie	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Mention Technologies de la traduction – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de l'ETI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **115 crédits obligatoires :**

Technologies de la traduction	30
Traduction argumentée et révision	30
Traduction spécialisée	20
Spécialité	5
Traductologie	5
Mémoire	25

- **5 crédits à option** consacrés à des cours Ma de l'ETI et/ou à d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie) ou à des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation du conseiller aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Descriptif des enseignements

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
Traduction argumentée B-A			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Préparer aux conditions d'exercice de la profession . Développer la capacité à justifier ses choix de traduction et à argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.			
Descriptif :			
À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.			
Compétences visées :			
Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité à hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité à porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité à gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité à justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
Traduction et révision B-A			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Renforcer la capacité à produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle, ainsi que la capacité à réviser des traductions.			
Descriptif :			
Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.			
Compétences visées :			
Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité à cibler ses traductions et à augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité à fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité à relire et à réviser une traduction ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction argumentée C-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité à justifier ses choix de traduction et à argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.			
Descriptif :			
À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.			
Compétences visées :			
Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité à hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité à porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité à gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité à justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction et révision C-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Renforcer la capacité à produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle, ainsi que la capacité à réviser des traductions.			
Descriptif :			
Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.			
Compétences visées :			
Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité à cibler ses traductions et à augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité à fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité à relire et à réviser une traduction ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction argumentée D-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité à justifier ses choix de traduction et à argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.			
Descriptif :			
À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.			
Compétences visées :			
Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité à hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité à porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité à gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité à justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction et révision D-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Renforcer la capacité à produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle, ainsi que la capacité à réviser des traductions.			
Descriptif :			
Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.			
Compétences visées :			
Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité à cibler ses traductions et à augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité à fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité à relire et à réviser une traduction ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Compétences visées :			
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité à justifier ses choix et ses décisions de traduction ; capacité à comprendre les conventions des genres juridiques ; capacité à extraire, à traiter et à rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction, et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique C-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Compétences visées :			
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation de ses problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité à justifier ses choix et ses décisions de traduction ; compréhension des conventions des genres juridiques ; capacité à extraire, à traiter et à rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique C-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique D-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Compétences visées :			
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité à justifier ses choix et ses décisions de traduction ; compréhension des conventions des genres juridiques ; capacité à extraire, à traiter et à rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique D-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée	<i>MA</i>		
<i>Traduction économique B-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.			
Descriptif : Initiation à la traduction de textes de nature économique.			
Compétences visées : Capacité à analyser et à comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité à se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements ; capacité à acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée	<i>MA</i>		
<i>Traduction économique B-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif : Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.			
Compétences visées : Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée	<i>MA</i>		
Traduction économique C-A – Cours 1			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.			
Descriptif :			
Initiation à la traduction de textes de nature économique.			
Compétences visées :			
Capacité à analyser et à comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité à se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements ; capacité à acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée	<i>MA</i>		
Traduction économique C-A – Cours 2			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction économique D-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.			
Descriptif :			
Initiation à la traduction de textes de nature économique.			
Compétences visées :			
Capacité à analyser et à comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité à se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements ; capacité à acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction économique D-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité à respecter les consignes, les délais, les engagements, les qualités relationnelles, l'organisation en équipe ; capacité à travailler sous pression et avec d'autres experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité à trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) ; capacité à s'auto-évaluer et à prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
Option : Traduction technique et scientifique*			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Familiariser avec la traduction de textes techniques rédigés en anglais notamment dans le domaine de la climatologie, de la physique, de l'acoustique, de la mécanique, de la médecine.			
Descriptif :			
Traduction d'articles de revues scientifiques, de modes d'emploi, de spécifications techniques, de textes de vulgarisation et de notices de sécurité.			
Compétences visées :			
Capacité à analyser la logique d'un texte technique ; sensibilisation aux exigences de clarté, de concision et d'objectivité propres à la langue technique ; capacité à rédiger dans une langue précise, concise et neutre ; acquisition de bons réflexes pour la recherche documentaire et terminologique ; développement des connaissances dans des domaines de spécialité et matières d'application (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage contrôlé, etc.) ; connaissance des normes et des standards dans les domaines techniques considérés.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

* Cette option est ouverte sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiants.

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
Option : Traduction littéraire*			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Sensibiliser aux problématiques de la traduction littéraire, à partir de textes de différents auteurs et de divers genres littéraires.			
Descriptif :			
Initiation à la pratique de la traduction littéraire.			
Compétences visées :			
Capacité à analyser la macrostructure d'un texte littéraire et sa cohérence d'ensemble ; capacité à appréhender les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un texte littéraire ; capacité à reconnaître et à identifier les éléments, les valeurs, les référents propres aux cultures mises en présence ; capacité à replacer un texte dans son contexte littéraire et culturel, à repérer les singularités stylistiques de chaque auteur et à les restituer dans la langue A ; composition d'un document selon les normes rhétoriques et les conventions du genre.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

* Cette option est ouverte sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiants.

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Stage de traduction*	5 crédits
Objectifs : Apprendre à travailler en équipe sur des projets de traduction.	
Descriptif : Stage de traduction d'un minimum de 150 heures et/ou comportant un minimum de 15'000 mots de traduction. Proposition à valider par le responsable d'unité.	
Compétences visées : Approfondissement des connaissances théoriques et des compétences pratiques en immersion dans le milieu professionnel.	
Rapport du stagiaire (1'200 à 1'500 mots) et attestation de l'employeur.	
Prérequis : Au moins les 7,5 crédits de Traduction argumentée dans la paire de langues proposée pour le stage. D'autres prérequis peuvent être exigés en fonction du stage proposé.	

*Un seul stage possible avec obtention de 5 crédits en tant qu'option.

Spécialité	<i>MA</i>		
Droit – Droit international			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Permettre une bonne compréhension du système juridique international et des principes et règles du droit international public dans le but de familiariser les étudiants avec la terminologie, la philosophie et les concepts clés du droit international qu'ils rencontreront dans leur pratique professionnelle.			
Descriptif : Initiation à la structure du système juridique international et aux principes qui le caractérisent. Les thèmes suivants seront traités: (i) la structure et les caractéristiques du système juridique international ; (ii) les sources du droit international ; (iii) les sujets du droit international ; (iv) la responsabilité internationale ; (v) le règlement des différends internationaux ; (vi) l'encadrement du recours à la force. Une attention particulière sera accordée à l'actualité internationale et aux sources documentaires.			
Compétences visées : Compréhension des fondements du droit international, de sa structure et de sa philosophie ; connaissance des principes et règles clés du droit international public ; introduction au règlement des différends internationaux et à la relation entre le droit international et la politique internationale ; introduction à la terminologie du droit international utilisée par les Etats, les organisations internationales, les entreprises et les organisations non gouvernementales dans le cadre de leurs activités internationales.			
Cours commun.			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Spécialité	<i>MA</i>		
<i>Droit – Organisations internationales</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Introduire au rôle, à la structure et aux fonctions des organisations internationales, en travaillant sur des textes et des situations contemporaines qu'un traducteur ou interprète professionnel est susceptible de rencontrer dans sa carrière.			
Descriptif :			
Initiation aux organisations intergouvernementales, universelles (ONU, BIT, etc) et régionales (UE, OTAN, etc). Analyse de leurs caractéristiques constitutionnelles, de leurs fonctions et structures. Une attention particulière sera accordée à leur place et à leur rôle dans l'ordre juridique contemporain, ainsi qu'à leurs relations avec d'autres acteurs telles les organisations non gouvernementales (ONG). La contribution de l'ONU et des organisations européennes au maintien de la paix et de la sécurité internationale fera l'objet d'une analyse approfondie.			
Compétences visées :			
Compréhension du monde des organisations internationales ; connaissance générale des activités des organisations internationales et des enjeux de la réforme des organisations internationales ; introduction à la terminologie du droit international utilisée dans les organisations internationales, notamment au sein des nombreux instruments qui y sont négociés (traités, résolutions, etc).			
Cours commun.			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

Spécialité	<i>MA</i>		
<i>Droit - langue A – Cours 1</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Donner un aperçu de la science juridique en langue A.			
Descriptif :			
Introduction aux sources, branches et sujets du droit, à l'organisation judiciaire et aux notions de base du droit public, du droit privé et du droit comparé ; introduction à certaines branches du droit.			
Compétences visées :			
Développement des connaissances en droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des textes ayant trait au droit public, au droit privé et au droit comparé.			
(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Spécialité	<i>MA</i>		
<i>Droit - langue A – Cours 2</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Donner un aperçu des différentes branches du droit et de leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.			
Descriptif :			
Introduction aux principes normatifs et pratiques des différentes branches du droit.			
Compétences visées :			
Développement des connaissances dans les différentes branches du droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des différentes branches du droit et de leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.			
(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0.			

Spécialité	<i>MA</i>		
<i>Économie 1</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Familiariser avec la démarche fondamentale de la discipline économique, en présentant les concepts centraux et certains instruments techniques indispensables.			
Descriptif :			
Cours centré sur l'analyse microéconomique et structuré autour des notions de production, de consommation et de marchés. Il aborde notamment les bases analytiques des concepts d'offre et de demande (coûts, préférences, etc.), ainsi qu'une série d'applications de ces concepts (élasticités, rentes, équilibre, etc.).			
Compétences visées :			
Développement des compétences spécifiques à la discipline économique ; capacité à s'orienter dans le discours économique, y situer un texte particulier, notamment dans les domaines qui touchent à la production, à la consommation et à l'échange ; compréhension de la logique de l'analyse économique fondamentale ; capacité à saisir le mode de raisonnement et d'analyse économique ; acquisition de bons réflexes pour l'approche de discours techniques fondés sur des concepts ayant un sens analytique spécifique ; acquisition d'un socle de connaissances utile pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Spécialité	<i>MA</i>		
Économie 2			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Suite au cours d'Économie 1 : doter d'une vision d'ensemble de l'activité économique et de sa mesure.			
Descriptif : Cours centré sur l'analyse macroéconomique avec notamment l'explication du circuit économique, des agrégats de comptabilité nationale, des modèles de détermination du revenu, des fluctuations conjoncturelles, des principes essentiels de la politique économique.			
Compétences visées : Capacité à s'orienter dans le discours économique, y situer un texte particulier, notamment pour comprendre le circuit économique et les principes essentiels de la politique économique ; compréhension de la logique de l'analyse macroéconomique ; capacité à saisir le mode de raisonnement et d'analyse macroéconomique ; acquisition de bons réflexes pour l'approche de discours techniques fondés sur des concepts ayant un sens analytique spécifique ; acquisition d'un socle de connaissances utiles pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : Cours Économie 1.			

Spécialité	<i>MA</i>		
Économie 3			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Suite au cours d'Économie 1 et 2 : familiariser avec certains des principaux domaines de spécialisation et d'application de l'analyse économique.			
Descriptif : Selon l'année académique, l'accent peut être mis sur des thèmes différents parmi les suivants : commerce international, paiements internationaux, questions monétaires et financières, finances publiques.			
Compétences visées : Acquisition de compétences spécifiques dans certaines applications importantes de l'activité économique ; approfondissement de la compréhension de divers processus économiques de l'activité d'agents du secteur public et privé ; capacité à situer un texte dans le champ de l'analyse économique et à repérer plus rapidement les sources pertinentes pour préparer un travail de traduction ; acquisition d'un socle de connaissances utiles pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : Cours Économie 1 et Économie 2.			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Spécialité			<i>MA</i>
<i>Économie du multilinguisme</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Double objectif : (1) familiarisation avec les dimensions économiques du plurilinguisme ; (2) fournir une connaissance factuelle des grands thèmes dans le domaine du multilinguisme.			
Descriptif :			
Après un rappel des concepts nécessaires à la réflexion économique sur le multilinguisme, présentation de l'économie des langues et de ses enjeux principaux, avant de passer aux applications en gestion économique du multilinguisme.			
Compétences visées :			
Développement d'une sensibilité aux enjeux économiques du multilinguisme et compréhension des choix auxquels sont confrontés les décideurs face à des questions de langue ; capacité à appliquer au multilinguisme des concepts analytiques et un raisonnement économique ; capacité à fixer des priorités pour une gestion efficace des situations de multilinguisme, en lien notamment avec les besoins des marchés et les profils d'emploi ; capacité à mettre en perspective socioéconomique le rôle social du traducteur.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : Économie 1 ou cours jugé équivalent.			

Spécialité			<i>MA</i>
<i>Politiques linguistiques</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Sensibiliser à l'importance des politiques publiques touchant à la langue, y compris en tant qu'influence déterminante sur les services de traduction et d'interprétation.			
Descriptif :			
Accent sur la diversité linguistique comme objet d'intervention délibérée des États nationaux, des autorités régionales et des organisations inter- ou supranationales ainsi que, subsidiairement, d'organisations du secteur privé ou associatif.			
Compétences visées :			
Développement d'une compréhension sociale et politique des langues et du plurilinguisme, en discernant les enjeux de pouvoir liés au contrôle des ressources matérielles et symboliques ; capacité à situer les apports des différentes disciplines et connaissance des principaux thèmes de la politique linguistique ressortant des pratiques de différents pays, régions, organisations ; développement d'une culture générale en politique linguistique (connaissance des auteurs, des enjeux, des institutions) permettant de situer le rôle du traducteur, de comprendre les déterminants politiques du marché de la traduction et de l'interprétation.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Histoire de la traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :	Présenter les textes et les traducteurs qui ont marqué l'histoire, ainsi que les différentes réflexions théoriques que la traduction a générées tout au long de l'histoire.		
Descriptif :	Réflexion critique sur l'évolution des pratiques de traduction, ainsi que sur les constructions théoriques qui les ont accompagnées.		
Compétences visées :	Développement d'une culture générale en traduction et traductologie (connaissance des traducteurs, des traductions, des institutions, des enjeux) permettant de situer le rôle du traducteur et de comprendre l'évolution de la traduction dans le temps et dans l'espace.		
	Cours commun donné en français.		
	Examen écrit (durée : 2 heures).		
	Prérequis : 0		

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Théories contemporaines de la traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :	Sensibiliser au lien intrinsèque existant entre théorie et pratique dans l'activité de traduction, en les initiant aux principales théories contemporaines de la discipline.		
Descriptif :	Présentation critique des principales théories de la traduction en mettant l'accent sur les textes majeurs et sur les apports des écoles contemporaines dans le traitement des problèmes théoriques et pratiques de la traduction.		
Compétences visées :	Développement de la culture traductologique des étudiants et de la maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, des modes de présentation, du métalangage théorique ; conscience du lien entre théorie et pratique de la traduction ; maîtrise du métalangage approprié pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions.		
	Cours commun donné en français.		
	Examen écrit (durée : 2 heures).		
	Prérequis : 0		

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Épistémologie et méthodologie de la recherche</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :	Familiariser avec les méthodes de recherche scientifique et d'analyse critique afin de préparer à la réalisation du mémoire de la Ma.		
Descriptif :	Présentation des principales méthodes de recherche et d'analyse, en les reliant aux problématiques spécifiques à la traduction et à la communication multilingue.		
Compétences visées :	Conscience de l'importance de la méthodologie dans les études de traduction ; acquisition d'une méthode de réflexion et d'analyse ; connaissance des principaux outils et techniques de la recherche scientifique ; développement de la compétence méthodologique des étudiants dans le domaine de la traduction et de la communication multilingue.		
	Cours commun donné en français.		
	Examen écrit (durée : 2 heures).		
	Prérequis : 0		

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Didactique de la traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :	Préparer à construire un cours de traduction en tenant compte des approches faites dans la recherche en expertise.		
Descriptif :	Modélisation didactique d'un canevas pour un cours universitaire en respectant les différentes phases de la taxinomie pédagogique.		
Compétences visées :	Développement de l'aptitude : 1) à la didactisation des textes ; 2) à l'évaluation formative et sommative ; 3) à l'intégration de modèles d'apprentissage par problèmes dans un cours de traduction.		
	Cours commun donné en français.		
	Travail de recherche.		
	Prérequis : 0		

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Critique des traductions</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectif :			
Permettre d'acquérir une méthodologie pour la critique des traductions, en donnant les moyens de décrire et de justifier les choix traductifs opérés par le traducteur.			
Descriptif :			
Travail critique portant sur des textes littéraires et leurs traductions. Une méthodologie est proposée qui permet de comparer texte de départ et texte d'arrivée, en vue de comprendre dans quelle mesure les choix traductifs décidés par le traducteur débouchent sur une interprétation « juste » ou « fausse ».			
Compétences visées :			
Capacité à analyser un texte et sa traduction sur le plan microstructurel en mobilisant des outils linguistiques, stylistiques et narratologiques ; capacité à repérer sur le plan macrostructurel les incidences des choix traductifs identifiés au niveau microstructurel ; capacité à porter un jugement sur les orientations globales d'une traduction ; capacité à comprendre les effets prévisibles des choix de traduction, ainsi que les enjeux de chaque interprétation.			
Cours commun donné en français.			
Travail de recherche.			
Prérequis : 0			

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Séminaire de traductologie</i>			
28 heures	SE	2h / semaine	5 crédits
Objectif :			
Développer l'esprit critique et la réflexion interdisciplinaire concernant les problématiques de la traduction.			
Descriptif :			
Débat, dans le cadre d'un atelier, sur les principales thématiques liées à la traductologie et à la traduction. Les étudiants sont appelés à présenter une analyse critique d'une théorie de la traduction, puis à la mettre en relation avec la matière traitée et avec leur propre projet de recherche.			
Compétences visées :			
Capacité à mener une réflexion interdisciplinaire sur la traduction ; capacité à mener une recherche documentaire et à présenter une analyse critique ; développement de l'esprit de synthèse et du sens de l'argumentation ; développement de la « prise de parole » sur des problématiques propres à la traductologie et à la traduction ; capacité à faire des liens théoriques, des déductions pratiques, des synthèses critiques.			
Cours commun donné en français.			
Travail de recherche.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Traductologie				<i>MA</i>
<i>Traduction et subjectivité</i>				
28 heures	SE	2h / semaine		5 crédits
Objectif :				
Evaluer l'apport de plusieurs courants de linguistique et de philosophie contemporaines à l'interprétation des textes, à la traduction et à la traductologie.				
Descriptif :				
Introduction à la linguistique cognitive et pragmatique, à la philosophie herméneutique et à d'autres domaines connexes. Évaluation de la pertinence de ces approches théoriques pour la traduction et la traductologie. Analyse des aspects subjectifs, sociaux et universaux du langage.				
Compétences visées :				
Capacité d'identifier les aspects linguistiques, épistémologiques et herméneutiques de l'acte de traduire ; capacité de critiquer une théorie ; capacité d'analyser un texte à traduire.				
Séminaire donné en français. Lectures obligatoires en français et en anglais.				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
<i>Terminologie</i>				
28 heures	CR	2h / semaine		5 crédits
Objectifs :				
Maîtriser les principes et les méthodes de la terminologie.				
Descriptif :				
Initiation au domaine de la terminologie.				
Compétences visées :				
Acquisition des bases nécessaires à l'étude et au traitement de la terminologie ; développement des connaissances dans le domaine de la terminologie ; capacité à rechercher l'information appropriée pour mieux appréhender les aspects terminologiques d'un document (compétences en extraction et exploitation de l'information terminologique).				
Examen écrit (durée : 2 heures).				
Prérequis : 0				

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Terminographie			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à préparer un produit terminologique.			
Descriptif : Initiation à la méthodologie nécessaire pour recueillir et traiter les informations pertinentes pour l'alimentation d'une base de données terminologiques.			
Compétences visées : Acquisition des bases nécessaires à la préparation d'outils terminologiques ; capacité à utiliser efficacement des logiciels de terminographie.			
Travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Terminotique			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à utiliser et à évaluer les outils lexicographiques et terminologiques informatisés disponibles, ainsi que les logiciels de gestion des données terminologiques et d'aide à la terminographie.			
Descriptif : Présentation des outils lexicographiques et terminologiques disponibles sur le marché et des critères pour leur évaluation.			
Compétences visées : Capacité à utiliser les outils de terminotique et connaissance des éléments pertinents pour leur évaluation.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Traduction assistée par ordinateur			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Connaître les aides informatiques à la traduction et les technologies sous-jacentes.			
Descriptif : Description des aides informatiques et de leur place dans le processus de la traduction. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.			
Compétences visées : Capacité à choisir les outils et à s'en servir selon leur place dans le processus de traduction ; capacité à évaluer les produits et à faire un choix raisonné selon l'environnement de travail.			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Traduction automatique 1					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits	
Objectifs :					
Connaître les outils de traduction automatique disponibles sur le marché et les différentes technologies sous-jacentes.					
Descriptif :					
Panorama des outils commerciaux de traduction automatique.					
Compétences visées :					
Capacité à utiliser les outils de traduction automatique ; capacité à en évaluer les possibilités et les limites.					
Travail de recherche.					
Prérequis : 0					

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Traduction automatique 2					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits	
Objectifs :					
Apprendre à utiliser les outils de traduction automatique avec efficacité et rapidité.					
Descriptif :					
Introduction à la pré-édition (langages contrôlés), à la post-édition et à l'évaluation des systèmes de traduction automatique.					
Compétences visées :					
Capacité à spécialiser les outils de traduction automatique pour un contexte donné ; capacité à évaluer leur utilité en fonction des textes et des mandats.					
Travail de recherche.					
Prérequis : 0					

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Ingénierie linguistique					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits	
Objectifs :					
Apprendre à réaliser un système de traduction automatique de la parole dans un domaine limité.					
Descriptif :					
Introduction à la programmation linguistique.					
Compétences visées :					
Capacité à organiser et à programmer les ressources linguistiques nécessaires pour la traduction de la parole : lexiques, grammaires et règles de traduction ; capacité à saisir les aspects informatiques de la traduction automatique et du traitement de la parole.					
Travail de recherche.					
Prérequis : 0					

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
Corpus pour la traduction				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
Objectif :				
Apprendre à constituer et à exploiter des corpus multilingues à l'aide d'outils informatiques.				
Descriptif :				
Introduction aux ressources textuelles et aux outils de gestion de corpus pour l'étude de la traduction et pour la recherche en traductologie. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.				
Compétences visées :				
Capacité à constituer un corpus et à l'exploiter pour une tâche précise, pratique ou théorique ; capacité à analyser et à évaluer les corpus parallèles et comparables ; capacité à utiliser des outils informatiques pour la constitution de corpus multilingues.				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
Localisation et gestion de projet				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
Objectifs :				
Apprendre les techniques de gestion de projet multilingue à travers la localisation.				
Descriptif :				
Présentation de l'industrie de la localisation, des concepts de base, des différents acteurs et activités, et cela du point de vue du traducteur. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.				
Compétences visées :				
Capacité à gérer un projet multilingue ; connaissance des différents aspects de la localisation ; capacité à réaliser un projet de traduction d'un site Web ; capacité à travailler en groupe et à gérer le travail en équipe.				
(Cours dispensé en anglais)				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
<i>XML et documents multilingues</i>				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :				
Apprendre à utiliser les technologies associées à XML pour la structuration de documents et de ressources linguistiques, ainsi que dans des domaines tels que la terminologie, la localisation et la traduction assistée par ordinateur.				
Descriptif :				
Présentation des concepts fondamentaux du métalangage de marquage XML (bonne formation, validité, feuilles de styles, etc.) et de ses applications en ingénierie multilingue.				
Compétences visées :				
Capacité à créer, utiliser et transformer des documents XML ; capacité à exploiter des standards XML dans le monde de la traduction, tels que XCES, XLIFF, XLT, TMX.				
Examen oral (durée : 30 minutes) ; travail à effectuer.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
<i>Séminaire de recherche</i>				
28 heures	SE		2h / semaine	5 crédits
Objectifs :				
Apprendre à lire, à se documenter et à discuter un projet de recherche dans le domaine des technologies de la traduction.				
Descriptif :				
Introduction à la recherche dans le domaine des technologies de la traduction : lectures, présentations et discussions sur un thème choisi en début de semestre.				
Compétences visées :				
Capacité à présenter et à discuter une recherche ; acquisition des méthodes et des outils de travail pour la recherche en traitement informatique multilingue ; approfondissement des connaissances sur un thème de recherche appliquée.				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Technologies de la traduction	<i>MA</i>
<i>Stage relevant du TIM</i>	5 crédits
Objectifs : Apprendre à travailler en équipe sur un projet interdisciplinaire.	
Descriptif : Stage relevant du traitement informatique multilingue et défini en concertation avec le directeur du département.	
Compétences visées : Approfondissement des connaissances théoriques et des compétences pratiques en immersion dans le milieu professionnel.	
Rapport de stage.	
Prérequis : 0	

Mémoire	<i>MA</i>
<i>Mémoire en traductologie</i>	25 crédits
ME	
Objectifs : Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traductologie.	
Descriptif : Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.	
Compétences visées : Capacité à poser une question en vue d'une recherche, à développer une problématique et à rédiger un travail de recherche.	
Examen : Soutenance orale.	
Prérequis : 0	

Mémoire	<i>MA</i>
<i>Mémoire en traduction spécialisée</i>	20 ou 25 crédits
ME	
Objectifs : Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traduction spécialisée.	
Descriptif : Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.	
Compétences visées : Capacité à poser une question en vue d'une recherche, à développer une problématique et à rédiger un travail de recherche.	
Examen : Soutenance orale.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 11-12 DE LA MAÎTRISE (MA) EN TRADUCTION

Mémoire

MA

Mémoire en Technologies de la traduction

ME

25 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche portant sur les technologies de la traduction, la traductique ou le traitement informatique multilingue.

Descriptif :

Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.

Compétences visées :

Capacité à poser une question en vue d'une recherche, à développer une problématique et à rédiger un travail de recherche.

Examen : Soutenance orale.

Prérequis : 0

Notes

1. Contrôle des connaissances

1a. Travail de séminaire

Le travail de séminaire est un travail écrit et/ou oral proposé impérativement par l'enseignant, mais facultatif pour l'étudiant. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors des heures. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), et elle représente 30% de la note finale.

La note de l'examen écrit de l'étudiant qui ne remet pas le travail de séminaire représente la totalité de l'évaluation, soit 100% de la note finale.

Si le résultat obtenu par l'étudiant est inférieur à 4, il ne repasse que l'examen écrit lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

1b. Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer. Le travail à effectuer est un travail obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré.

Si la moyenne des deux notes obtenues (examen, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- **si les deux notes sont insuffisantes**, l'étudiant repasse l'examen ; il a la possibilité de refaire le travail à effectuer ou de garder la note déjà obtenue pour celui-ci à la session ordinaire. Le résultat final est composé des deux notes ;
- **si l'une des deux notes est insuffisante**, l'étudiant garde le bénéfice de la note supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

1c. Travail de recherche

Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances. Il est obligatoire. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.

Si l'étudiant n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

2. Utilisation de documentation pendant les examens

Les étudiants de la Ma sont autorisés à utiliser des dictionnaires unilingues pendant tous les examens de traduction de la Ma.

Tous les examens de traduction de 3 h ont lieu à la bibliothèque avec accès à toutes les ressources, sauf aux ordinateurs.

3. Programme détaillé des enseignements

Le programme détaillé des enseignements est publié sur le site web de l'ETI par chaque département / unité.

Modalités d'application des dispositions transitoires

1. Pour obtenir la Ma en traduction, les étudiants doivent avoir obtenu 120 crédits. Ils doivent avoir obtenu un nombre de crédits égal ou supérieur au nombre de crédits requis dans les domaines de l'enseignement suivants :

Domaines de l'enseignement		Traduction argumentée et révision	Traduction spécialisée	Spécialités	Traductologie	Technologies de la traduction
Traduction spécialisée	2L	30	32	8	5	0
Traductologie	2L	30	0	0	30	0
Technologies de la traduction	2L	30	8	0	5	28

2. Le nombre de crédits requis dans chaque domaine de l'enseignement est obtenu en additionnant les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études aux crédits obtenus dans le cadre du nouveau plan d'études, conformément aux tableaux qui figurent ci-dessus.
3. Les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études, qui ne figurent pas dans la liste des crédits requis dans le cadre du nouveau plan d'études et qui ne sont pas mentionnés dans le présent document, sont considérés comme acquis et validés en tant qu'options dans le cadre du nouveau plan d'études.
4. Les étudiants ne peuvent pas obtenir de crédits dans le cadre du nouveau plan d'études en suivant des enseignements qui sont comparables aux enseignements qu'ils ont suivis dans le cadre de l'ancien plan d'études et pour lesquels ils ont obtenu les crédits y relatifs.
5. Les équivalences qui n'entrent pas dans le cadre des dispositions qui figurent ci-dessus sont étudiées par une commission composée du doyen, des conseillers aux études et du directeur du département ou du responsable d'unité dont relève l'étudiant concerné.
6. Les étudiants qui ont commencé leurs études pour la préparation de la Ma en traduction dans le cadre de l'ancien plan d'études ne sont pas tenus de choisir un minimum d'un cours de spécialité par domaine (juridique et économique) et un cours de traduction spécialisée par combinaison linguistique.
7. Les étudiants qui ont commencé leurs études pour la préparation de la Ma en traduction dans le cadre de l'ancien plan d'études, qui ont obtenu les crédits attachés aux enseignements de droit et d'économie dans le cadre de l'ancien plan d'études du Ba en communication multilingue, ne sont pas tenus d'obtenir des crédits requis en droit et économie. Ils peuvent obtenir des crédits de spécialité en remplacement de ces crédits dans le cadre d'un contrat d'études dûment approuvé par l'Ecole.